

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 25 septembre 2017
19 h 00
Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le secrétaire	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 11 septembre 2017	5 - 34
10. Motions (mémoires) et nominations	
10.1 Culture, loisirs et vie communautaire	
10.1.1 Transfert budgétaire - Festival ImaginAIR	35 - 38

10.2	Ingénierie	
10.2.1	Fixer date - audience publique - fermeture permanente – rue Normandie (portions)	39 - 45
10.2.2	Services d'ingénierie additionnels – étude de préconception – égout collecteur - est de la ville	46 - 50
10.2.3	Services d'ingénierie – étude de préconception – égout collecteur Amirault	51 - 55
10.2.4	Demande de financement – programme Municipalités pour l'innovation climatique	56 - 61
11.	Arrêtés municipaux	
11.1	Arrêté C-23 autorisant la ville de Dieppe à fermer de manière permanente une portion de la rue Benjamin	62 - 63
11.1.1	Lecture dans son intégralité	
11.1.2	3e lecture - TITRE	
12.	Avis de motion	
13.	Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil	
14.	Levée de la réunion	

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Transfert budgétaire - Festival ImaginAIR
Date: le 25 septembre 2017

Que le conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 100 000 \$ du compte no 1-2-20-28-2320 (Budget de fonctionnement général - Octrois - accueil d'événement) au compte no 1-2-70-88-3075 (Budget de fonctionnement général - Festival ImaginAIR).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Fixer date - audience publique - fermeture permanente – rue Normandie (portions)
Date: le 25 septembre 2017

Que le conseil municipal de Dieppe fixe une audience publique le 10 octobre 2017 à 19 h à l'hôtel de ville de Dieppe en vue d'entendre et de considérer les objections et les commentaires relatifs au projet d'arrêté C-24 intitulé « *Arrêté autorisant la Ville de Dieppe à fermer de manière permanente des portions de la rue Normandie* » lequel vise à autoriser la fermeture permanente à toute forme de circulation routière sur des portions de la rue Normandie, identifiées sous les parcelles 17-A et 17-F sur la carte annexée au mémorandum en date du 13 septembre 2017.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Services d'ingénierie additionnels – étude de préconception – égout collecteur - est de la ville
Date: le 25 septembre 2017

Que le conseil autorise la firme *Crandall Engineering Ltd.* à entreprendre les services d'ingénierie additionnels en vue du projet « Étude de préconception pour l'égout collecteur est situé à l'est de la ville » et autorise que cette dépense, d'une somme de 20 000,00 \$ (plus TVH), soit prélevée sur le compte no 4-3-95-58-7710 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout - Étude préconception - est de l'aéroport).

Que le conseil autorise en plus un transfert budgétaire d'une somme de 65 000,00 \$ du compte no 7-4-20-12-8940 (Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égout) au compte no 4-3-95-58-7710 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout - Étude préconception - est de l'aéroport).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.3
Titre: Services d'ingénierie – étude de préconception – égout collecteur
Amirault
Date: le 25 septembre 2017

Que le conseil autorise la firme *Crandall Engineering Ltd.* à entreprendre les services d'ingénierie en vue du projet « Étude de préconception pour l'égout collecteur Amirault » et autorise que cette dépense, d'une somme de 50 000,00 \$ (plus TVH), soit prélevée sur le compte no 4-3-95-58-7709 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout - Étude préconception - Amirault).

Que le conseil autorise en plus un transfert budgétaire d'une somme de 50 000,00 \$ du compte no 7-4-20-12-8940 (Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égout) au compte no 4-3-95-58-7709 (Budget d'immobilisation d'eau et d'égout - Étude préconception - Amirault).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.4
Titre: Demande de financement – programme Municipalités pour l'innovation climatique
Date: le 25 septembre 2017

Que le conseil autorise le Service d'ingénierie à soumettre une demande de financement sous le programme *Municipalités pour l'innovation climatique* de la Fédération Canadienne des Municipalités.